

Séance du 04 avril 2016

Le quatre avril deux mille seize, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 29/03/2016

Date d'affichage : 12/04/2016

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mme PAISANT Nadège ; MM BELLÉE Pascal, BAZIN Denis ; Mmes LEVALLOIS Mireille, GOSSET Cécile ; M. ALLIX Gratien ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Était excusée : Mme LEDOUX Malika (procuration M. CORON) ;

Absente : Mme RIVALLANT Stéphanie.

Mme GOSSET, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

La séance étant relativement dense, M. le Maire propose de commencer directement la réunion avec les comptes administratifs et les budgets prévisionnels et de voir ensuite les autres points à l'ordre du jour (compte-rendu, étude CCI et les affaires diverses). Le Conseil Municipal accepte.

I. Comptes administratifs 2015 et Budgets prévisionnels 2016

M. le Maire présente brièvement les différents comptes administratifs de l'exercice 2015 (budget principal et budgets annexes) qui seront proposés au vote le 15 avril prochain en présence de Mme ROUSSEL Trésorière. Il présente ensuite les budgets prévisionnels de 2016 (budget principal et budgets annexes) avec les données connues à ce jour. Il précise que les dotations ne sont toujours pas communiquées et que les montants inscrits seront peaufinés au fur et à mesure jusqu'à la date du vote.

M. le Maire rappelle que les taux d'imposition des taxes communales sont inchangés depuis l'adhésion de la commune à la communauté de communes de Canisy le 1^{er} janvier 2013 : ces taux avaient baissé afin de ne pas augmenter la charge des ménages. Le budget 2016 étant équilibré, il n'est à priori pas nécessaire de les augmenter en 2016.

M. DUFORT souhaite connaître le taux d'endettement de la commune. M. le Maire lui répond que cette information sera communiquée par Mme ROUSSEL qui présentera une analyse financière le jour du vote des budgets.

II. Compte-rendu de la séance du 16 mars 2016

M. le Maire demande si l'assemblée souhaite adopter ce soir le compte rendu de conseil municipal du 16 mars dernier, étant donné que l'envoi en a été tardif. Le conseil souhaite le reporter à la prochaine séance afin de l'étudier attentivement.

III. Point sur le projet de multi-commerce

La commission urbanisme s'est réunie pour définir l'emplacement du commerce sur la place Pierre L'Orphelin.

M. le Maire informe qu'il a finalement rencontré l'Architecte des Bâtiments de France le 29 mars et qu'il émettra un avis favorable à ce projet. Par contre, il souhaite que le toit présente 2 pentes.

M. le Maire rend compte ensuite de son entrevue de ce matin avec Mme THINON et M. CARVILLE du Syndicat de la Vire et du Saint-Lois (SVSL). Le projet de multi-commerce pourrait obtenir des subventions LEADER et FNADT.

IV. Multi-commerce de proximité : étude de marché (visa 05/04/2016)

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une étude de marché concernant le commerce multiservices qui serait implanté dans le bourg de Carantilly, Place Pierre L'Orphelin.

En effet, cette étude sera demandée par les organismes partenaires et les financeurs (subventions). Elle définira le potentiel de marché, la zone de chalandise, le potentiel de consommation et les flux correspondants.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche estime cette étude à 3 journées de travail et le coût est de 1 875.00 € HT. Elle pourrait être réalisée au plus tard pour fin mai 2016.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte de réaliser une étude de marché relative au projet de multi-commerce de proximité ;
- autorise M. le Maire à signer le devis de la CCI d'un montant de 1 875.00 € HT et tout autre document relatif à cette affaire.

VI. Affaires diverses

- Point Fort : M. le Maire informe que le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte du Point Fort a refusé de voter le budget 2016, ainsi que le compte administratif 2015. En effet, il existe un désaccord entre l'Etat et le syndicat quant au montant des fonds qui serviront à renflouer les emprunts toxiques.

- Ordures ménagères : M. BAZIN a assisté au vote des budgets de la communauté de Canisy et informe qu'il n'y aura pas de baisse du tarif des ordures ménagères pour 2016 comme demandé dans les différentes réunions de la commission communautaire concernée.

- Mme CANTO informe que, suite à une réunion de la communauté de Canisy, il a été décidé que les barrières de sécurité seront partagées entre les communes membres, tout comme le matériel utilisé pour les TAP.

- Mme GOSSET informe le conseil municipal qu'un problème de pollution de la rivière près de chez elle est à mettre à l'actif de M. LECLER et non de M. LALOUELLE.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE	La Secrétaire, Cécile GOSSET
Bruno CORON	Stéphanie RIVALLANT Absente
Erik DUFORT	Gratien ALLIX
Malika LEDOUX PP B. CORON	Honorine LEMERRE
Nadège PAISANT	Stéphanie CANTO
Pascal BELLÉE	Laurent LEPLEY
Denis BAZIN	André BOURGÈS
Mireille LEVALLOIS	